

Loueur

Camping Municipal « Sous Roche »***
 Rue Sous Roche 89200 AVALLON
 Tél. / fax : 03.86.34.10.39
www.ville-avallon.fr
campingsousroche@ville-avallon.fr

Locataire

Nom/Prénom :
 Adresse :
 Code Postal : Ville :
 Tél. : Tél portable :
 Mail :

Numéro d'immatriculation véhicule (s) :

Réservation

.... **Bivouac** **Canadienne(s)** **Pod(s)** (Tous les hébergements sont non fumeurs.)

Dates du séjour : du/...../..... au/...../.....

Participants au séjour :

Adulte(s) Enfant(s) (moins de 18 ans)

Liste des participants (*obligatoire*) :

Nom	Prenom	Date de naissance (jj / mm / aaa)
		__ / __ / ____
		__ / __ / ____
		__ / __ / ____
		__ / __ / ____

**** Nota :** pour la réservation couvrant deux périodes différentes, le total des deux périodes est divisé par deux

LES LOCATIONS - DESCRIPTIF

Tarifs de location : Hors taxe de séjour + taxe additionnelle de : 0,55 € par personne de 18 ans et plus et par nuit qui sera réglée à l'arrivée

Hébergement en Canadienne sans sanitaire :

: 2 chambres – 4 personnes maximum (surface 14.40 m² - terrasse 8.60 m²)

Equipement des Canadiennes :

Ces résidences locatives sont toutes meublées sans sanitaire. Les draps, linge de maison et de toilette ne sont pas fournis.

- ✓ Chambres avec literie, protège matelas, couverture et oreillers
- ✓ Espace avec réfrigérateur, micro-ondes, plaque de cuisson, kit vaisselle
- ✓ Terrasse avec mobilier de jardin et parasol

Location Canadienne 4 personnes	Semaine	Nuitée
Moyenne saison 30 mars au 6 juillet // 24 aout au 15 octobre	280.00€	45.00 €
Haute saison 6 juillet au 24 aout	420.00 €	75.00 €

Hébergement en Pod sans sanitaire :

: 1 chambre – 2 personnes maximum (surface 5.80 m² - terrasse 3.00 m²)

Equipement des Pods :

Ces résidences locatives sont toutes meublées avec chauffage électrique. Les draps, linge de maison et de toilette ne sont pas fournis.

- ✓ Chambres avec literie, protège matelas, couverture et oreillers
- ✓ Terrasse avec mobilier de jardin et parasol

Location Pod	Semaine 1 personne	Semaine 2 personnes	Nuitée 1 personne	Nuitée 2 personnes
Du 30 mars au 6 juillet et du 24 aout au 15 octobre	179,00 €	210,00 €	29.00 €	35.00 €
du 6 juillet au 24 aout	200,00 €	230,00 €	34.00 €	40.00 €

Hébergement en Bivouac sans sanitaire :

: 1 chambre – 2 personnes maximum (surface mezzanine 5.00 m² - partie inférieure 5.00 m²)

Equipement des Bivouacs :

Ces résidences toiles locatives sont meublées. Les draps, linge de maison et de toilette ne sont pas fournis.

- ✓ Chambres avec literie, protège matelas, couverture et oreillers

Location Bivouac	Semaine 1 personne	Semaine 2 personnes	Nuitée 1 personne	Nuitée 2 personnes
30 mars au 15 octobre	120,00 €	160,00 €	20.00 €	25.00 €

Inventaire :

Chaque location fait l'objet d'un inventaire détaillé qui vous sera remis dès votre arrivée. Vous devrez le valider ou faire mention de vos remarques ou réclamations le jour même. Toute réclamation tardive ne sera pas recevable. Un inventaire de départ sera effectué à la fin de votre séjour. La caution ne sera restituée qu'après un état des lieux de l'hébergement.

Nettoyage :

Une caution de 50 € pour le nettoyage du locatif sera demandée à l'arrivée.

Le nettoyage est à la charge du locataire qui restituera son hébergement en état de propreté à l'intérieur et aux abords immédiats. Dans le cas contraire, le forfait nettoyage de 50 € ne sera pas restitué à l'issue du séjour. Le nettoyage peut être effectué par nos soins, merci de le préciser à l'arrivée.

Caution :

Une caution de 250 € sera demandée à l'arrivée et restituée au départ après contrôle et inventaire des équipements.

En cas de détérioration d'un équipement décrit dans l'inventaire, le locataire s'acquittera de la facture qui lui sera présentée au départ en échange de la caution versée.

Pour tout dommage causé au mobilier autre que celui compris dans l'inventaire, le loueur fera réparer ou remplacer le matériel détérioré par son fournisseur et la facture sera adressée au locataire qui s'engage à la régler. La caution ne sera restituée qu'à réception de ce règlement.

Assurance :

Le locataire est responsable des dégâts commis et pour cela devra prévoir une, extension villégiature sur son contrat d'habitation principale.

Animaux :

Les animaux ne sont pas admis dans les résidences.

VOTRE SEJOUR

Heures d'arrivées :

- ✓ Semaine : du samedi 15 h au samedi suivant 11 h
- ✓ Nuitée : à partir de 15 h jusqu'au lendemain 11 h

Confirmation de réservation :

Pour confirmer votre réservation, nous vous prions de bien vouloir nous retourner, **sous 8 jours après réception** :

- un exemplaire du présent contrat signé pour accord
- un chèque de :€ à l'ordre du Trésor Public, correspondant à 30 % du montant de votre séjour
- Numéro carte bancaire :.....

Annulation :

Dans le cas d'une annulation, aucun frais ne sera retenu :

- Si la résiliation est faite plus d'un mois avant la date prévue d'arrivée
- En cas de motif grave avec envoi d'un justificatif (maladie grave, accident grave des participants ou décès d'un participant ou ascendant, descendant...)

Dans tous les autres cas, l'acompte de 30 % restera acquis.

Règlement de la location :

Le solde de la location sera versé à l'arrivée, ainsi que la taxe de séjour applicable sur la commune, la caution, le forfait nettoyage et autres prestations sollicitées.

Date :/...../.....

Signature : (précédée de la mention « lu et approuvé »)